

que la peine de lier. Mais il fallut réserver pour une autre fois l'île de Carbonière, où il y avait trois cents hommes, et qui est, comme on l'a déjà dit, inabordable en hiver. Tout le reste se soumit. MM. de Villedonné, de LINCTOT et de BELESTRE secondèrent parfaitement Montigny, et Nescambouit se distingua à son ordinaire.

Les Anglais avaient été un peu dédommagés, l'automne précédente, du tort que leur fit cette expédition, par la prise de la *Seine*, vaisseau du roi, qui portait à Québec M. de St. VALIER, successeur de M. de Laval, dans le siège épiscopal, un grand nombre d'ecclésiastiques, plusieurs riches particuliers, et une cargaison estimée à un million de livres tournois. La Nouvelle France se ressentit longtemps de cette perte, et M. de St. Valier demeura huit ans prisonnier en Angleterre. Cependant, ajoute Charlevoix, la prise de la *Seine* procura un véritable avantage au Canada. On ne s'y était pas encore avisé d'y faire de la toile : la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence ; on sema du chanvre et du lin, qui y réussirent au-delà de ce qu'on y avait espéré, et on en fit usage.

Il y eut cette année 1705, et la suivante, plusieurs pourparlers entre le marquis de Vaudreuil et M. DUDLEY, gouverneur général de la Nouvelle Angleterre, pour l'échange des prisonniers. Le général anglais fit les premières démarches et envoya à Québec un M. LIVINGSTON. Ce député commença par se plaindre des cruautés exercées sur les Anglais par les sauvages de l'Acadie ; après quoi il parla d'affaires. M. de Vaudreuil lui dit qu'il ne refusait pas de traiter avec son maître ; mais qu'il lui ferait proposer ses conditions par un de ses officiers. Il en chargea en effet le sieur de Courtemanche, qui accompagna l'envoyé anglais à Boston. La principale de ces conditions était qu'on ne renverrait aucun des prisonniers anglais, que tous les Français et sauvages alliés des Français qui étaient dans les prisons de la Nouvelle Angleterre, n'eussent été remis entre les mains du gouverneur de l'Acadie, et que l'on n'eût donné des assurances pour la liberté de ceux qui avaient été transportés en Europe ou dans les îles de l'Amérique.

M. Dudley traîna d'abord la négociation en longueur, puis il déclara qu'il ne pouvait rien décider sans le consentement des autres gouverneurs des colonies anglaises ; sur quoi M. de Vaudreuil prit le parti de faire recommencer les hostilités dans la Nouvelle Angleterre.

*A continuer.*